

PV de la réunion du 19 septembre 2025

Présents : Bernard Alzaga, Marie-Andrée Bardet, Valéry Girard, Véronique Drukman, Marie-France Girma, Lawary Kennouda, Camélia Kajtor, Philippe Maurice.

Absents : Richard Franco, Stéphane Marinèche, Roland Mangin

La réunion débute par le courrier reçu par Bernard ces derniers mois :

-4 conventions ont été signées :

-Avec le département : Vélo Collège pour l'année 2025-2026

ADT (agence développement touristique)
convention afférente aux veilles VTT

-Avec l'UFOLEP (union Française des œuvres laïques d'éducation civique) : SRAV, il a été obtenu une subvention de 425€

-Avec l'UNSS (union nationale des sports scolaires) : Pour les primaires uniquement, année 2025-2026

- **Randonnées permanentes** :

Bernard nous a concocté aux heures les plus chaudes de cet été, une nouvelle randonnée permanente qui passera par les 6 cols qui existent dans le Lot : le Col des Lièvres (St Martin Labouval), le Col de Cabre où il faut faire un aller- retour à Assier, le Pas des Aubiniers (de Sousceyrac en Quercy), le Col de la Loutre (de St Céré), le Col de Magès (Rocamadour) et le Col de Crayssac.

Ce parcours fera à peu près 280kms et 4800m de dénivelé, évitera bien sûr les grandes routes. Il y a 3 BCN/BPF sur le parcours, il est prévu que certains d'entre nous aillent le reconnaître. Un dossier, récupéré sur le site de la fédération, sera complété pour homologation au titre des Randonnées Permanentes dans le Lot.

Camélia va intégrer cette commission pour prêter main forte à Stéphane et surtout améliorer la communication au niveau du site Internet crée par Richard en début d'année et Facebook.

- **Finances** : Au cas où il y aurait des projets de subvention au niveau de l'ANS (agence nationale des sports), organisation gouvernementale, il faut anticiper les demandes. Au niveau du CoDep, 4 grands sujets peuvent prétendre à cette demande de subvention :

Le SRAV

Le Cyclotourisme au féminin,

L'accompagnement des bénévoles c'est-à-dire la formation

Le Sport Santé sur prescription

2 dossiers ont retenu notre attention et vont être complétés, le SRAV et la formation. Il faut savoir qu'il faut établir un budget prévisionnel de 3000€ pour prétendre à une subvention de 1500 € minimum qui représente 50% du prévisionnel.

- **Réunion des présidents** : Elle aura lieu à Labastide Murat le 8 novembre 2025 et sera suivie d'un repas. Il serait souhaitable d'avoir déjà les dates des randonnées club afin de remplir le calendrier 2026 pour l'AG.

L'ordre du jour sera communiqué en temps voulu.

- **Octobre Rose** : Cette journée solidaire instituée pour la 2^{ème} année consécutive aura lieu cette année le 11 octobre 2025. Le rendez vous est fixé à la salle des fêtes de Beaumat.

3 circuits route sont prévus, 40, 30 et 20kms ainsi que 2 circuits VTT de 20 et 10kms. Ils seront guidés pour ceux qui le souhaitent. Les traces GPX seront données au dernier moment. Le Codep offre café et petits gâteaux au départ et une boisson à l'arrivée fabriquée par l'effort de certains sur la « smooocycllette » prévue pour ce jour-là. Le CoDep achètera des fruits et des jus de fruits. Il faut également prévoir son pique -nique.

Tous les renseignements ont déjà été donnés par mail à tous les licenciés du Lot ainsi que la fiche d'inscription à renvoyer avant le 7 octobre avec un chèque de 10€. La somme récoltée sera entièrement reversée à « la Ligue contre le cancer ». N'hésitons pas à en parler autour de nous, cette organisation est ouverte à tout le monde, licenciés ou non, filles ou garçons.

Ensemble faisons avancer la recherche

- **Travaux des différentes commissions :**

- **-Féminines :**

Un petit retour en images a été fait sur « La Vagabonde », voyage itinérant que nous avons accompli du 19 au 26 mai dernier, et qui traverse les départements de l'Allier, la Creuse, la Corrèze, le Lot, le Tarn et Garonne : un périple de près de 700kms et 7000m de dénivelé sous le signe de la convivialité, de la bienveillance, du partage et bien sûr de la découverte de tous ces départements traversés. Nous sommes déjà sur la préparation du suivant qui se déroulera du 6 au 14 juin 2026, mais chut encore sur la destination.

-Formation : Pas mal de choses vont changer à ce niveau-là : le E. Learning va se mettre en place, c'est-à-dire que ce sera en partie de l'auto formation et ce jusqu'au diplôme de moniteur. Il y aura moins de temps en présentiel, le complément se fera sur l'ordinateur en travail personnel. Il faudra répondre à un quizz après étude des cours de la formation choisie et le délégué régional donnera ensuite son aval ou non pour que le candidat assiste au présentiel.

Il n'y aura pas de formation initiateur au niveau de notre CoDep en 2026, par contre 1 formation dirigeant d'1 journée se mettra en place au cours du 1^{er} trimestre.

Une formation moniteur verra le jour en Occitanie.

Sécurité : Il faut encore et toujours mettre l'accent sur la sécurité de notre pratique chez tous les licenciés. A ce sujet il a été décidé d'envoyer chaque début d'année aux présidents des clubs Lotois (qui transmettrons) les rappels des règles essentielles pour que nous roulions en toute confiance, et ce autant pour les jeunes que pour les personnes aguerries.

Pour une question d'hygiène, des charlottes sous casque vont être achetées, également des gilets enfants au coloris différent des adultes pour pouvoir les repérer plus facilement. En 2025 chaque enfant Vélo Collège et SRAV a reçu un brassard à claquer.

Bilan Vélo Collège 2024-2025: 9 collèges, 24 classes de 6^{ème}, 568 élèves, 16 ½ journées, 13 bénévoles, 42 encadrants formés FFVélo. 6 collèges sont déjà inscrits pour l'année 2025-2026.

Bilan SRAV 2025 : intervention dans 4 écoles primaire. L'école d'Espère s'est déjà annoncée partante pour les CM1/CM2 en 2026.

11 accidents cyclo Lotois sont recensés depuis 1 an

Changement d'assurance FFvélo en 2026 : les nouveaux licenciés de la rentrée remplissent le formulaire AXA et devront changer en décembre avec la nouvelle assurance.

Rappel : Suricate est une application mise en place par le gouvernement pour signaler des erreurs de balisage, absences de signalétiques, dépôts d'ordure inappropriés.... à utiliser notamment en VTT.

Violences sexuelles : Obligation d'affichage du No d'appel dans les vestiaires, entrée et salle de réunion des locaux de nos clubs.

FFvélo/espace licencié/gestion documentaire/fiche violences sexuelles Mai 2025

- Communication :

Bilan facebook et site Web : Sur la période du 1^{er} janvier au 19 septembre, on dénombre 207 publications, 57083 vues, 23746 actions, en hausse de 6000% par rapport à la période précédente de même durée. Notre page compte aujourd'hui 547 abonnés, en hausse de 21% toujours par rapport à la période précédente.

Le site Web vit une nouvelle vie depuis le mois de janvier, 27 actualités ont été publiées soit 3/mois en moyenne. Il convient désormais de créer des contenus pour plusieurs rubriques : jeunes, VTT, sport santé, handicap, sécurité.

Sport Santé :

La formation « Vélo sur Ordonnance » était réservée aux candidats détenant leur diplôme de moniteur fédéraux. Maintenant, elle est proposée aux initiateurs , bien sûr sous réserve d'obtenir le monitorat ultérieurement. Marie -France a participé à cette formation « Vélo sur Ordonnance » aux « Quatre Vents » à Courpières en tant que formatrice du 11 au 13 septembre. Elle a pu expliquer son implication dans le club de « Cahors Cyclotourisme » avec la mise en place d'un groupe « Sport Santé » au 1^{er} trimestre 2025. 3 bénéficiaires ont participé dès le départ, la rentrée de septembre va en amener quelques uns de plus. Quelques licenciés ont rejoint le groupe (diabétique, surpoids, cardiovasculaire, pneumopathie). Avec une pratique adaptée, les bénéfices sur la santé sont déjà visibles. De 20kms au départ, ces cyclotouristes intrépides arrivent à accomplir des circuits de 50kms maintenant, voire près de 80 sur une journée complète. Le groupe s'est ouvert également aux

personnes qui veulent se remettre en selle doucement, l'objectif étant de sensibiliser à diminuer la sédentarité et vanter les bénéfices de l'activité Cyclo.

Staying Alive est une application qui répertorie les DAE(défibrillateurs automatisés externes), pour se diriger rapidement vers la machine en cas de soucis.

- **Questions diverses :**

-Roland Mangin ne souhaite pas continuer sa collaboration au conseil d'administration du CoDep et nous a envoyé un mail explicatif l'après midi même de notre réunion. Il lui sera demandé une lettre de démission effective.

-L'AG du CoDep aura lieu le 7 décembre à Labastide Marnhac. Chaque commission devra envoyer son rapport et son budget prévisionnel avant le 15 Octobre.

-Plusieurs clubs n'affichent pas leur appartenance à la FFvélo sur les matériels de promotion de leur randonnée. Ce problème sera à l'ordre du jour de la réunion des présidents le 8 novembre.

-Baisse des effectifs : En 2025, 121 licenciés n'ont pas renouvelé leur licence (dont 38 nés après 1960 et 2005) et nous en avons récupérés 79 : ordre du jour à mettre également à la réunion des présidents qui seront plus à même de connaître l'explication de cette défection de licenciés encore « jeunes ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Le président
Bernard Alzaga

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BA' followed by a long horizontal stroke.

La secrétaire
Marie-Andrée Bardet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MAB' followed by a long horizontal stroke.